



LISTRAC-MÉDOC

# ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 2022-362

Le Maire de la Commune de **LISTRAC-MEDOC**

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
**Vu** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
**Vu** le Codes Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2215-21,  
**Vu** le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,  
**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,  
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8<sup>ème</sup> Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

**CONSIDERANT** que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

- **Remplacement de 5 poteaux Orange en lieu et place qui se fera par du métal ou du composite couleur bois au niveau du Chemin de Caguelèbre**  
Par :
- SOCIETE COMELEC – 2682 Bld François Xavier Fafeur – 11000 CARCASSONNE

## ARRETE :

**ARTICLE 1 :** A compter du 24 Octobre 2022 et pendant la durée des travaux (30 jours – 23 Novembre 2022), la circulation sera alternée dans la zone des travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

**ARTICLE 2 :** La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier ;  
Le stationnement dans la zone des travaux est interdit

**ARTICLE 3 :** A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

**ARTICLE 4 :** L'entreprise en charge de l'exécution des travaux est tenue de remettre la voirie dans le même état qu'elle était avant le commencement de ces travaux.

**ARTICLE 5 :** Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 6 :** Le camion destiné à l'enlèvement des ordures ménagères devra pouvoir circuler sur cette voie le jour de collecte à savoir le **vendredi matin**.

**ARTICLE 7 :** Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

**Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**

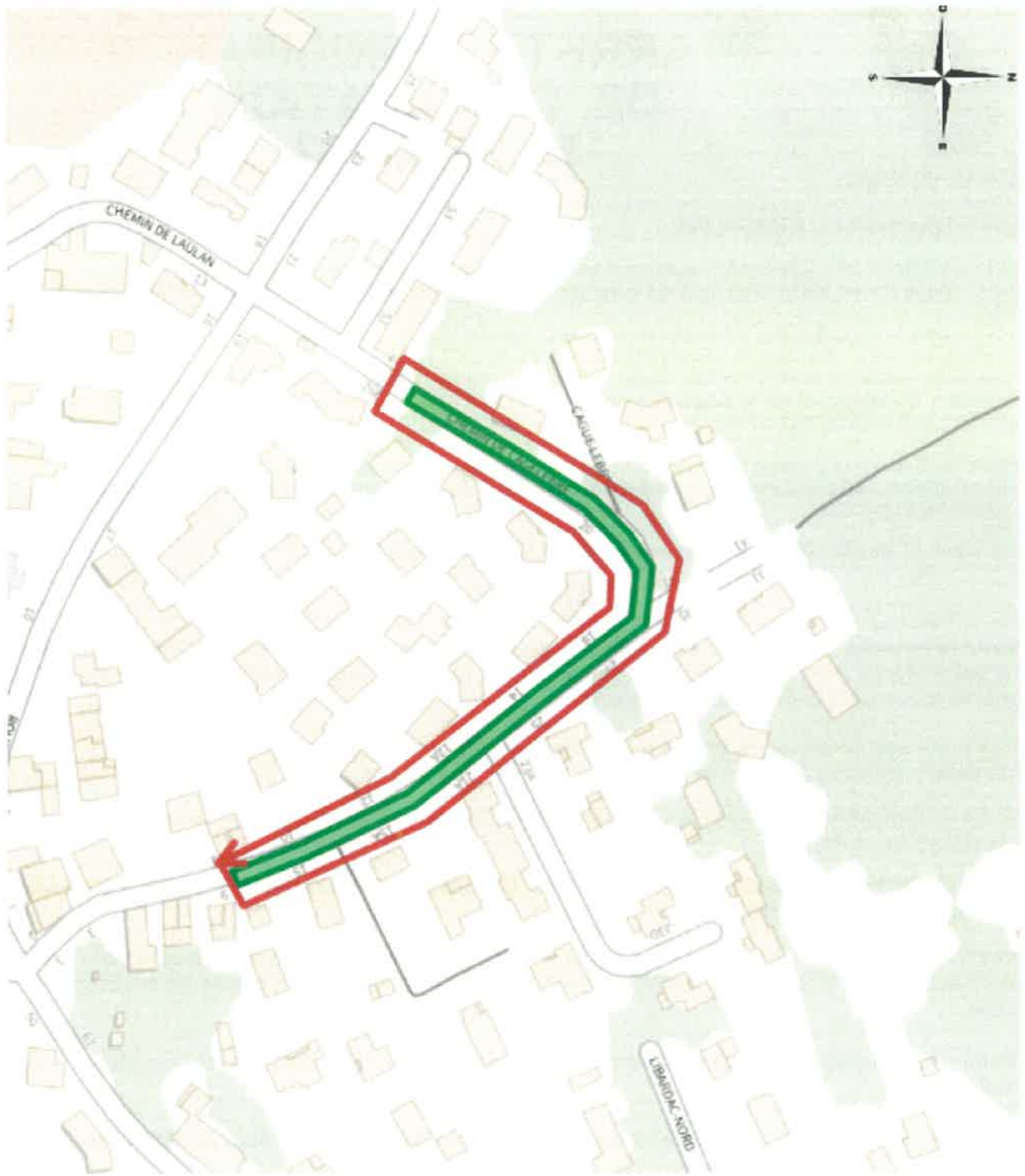
- M. le Maire de la Commune,
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castelnau de médoc,
- Service de la Police municipale,
- M. le Directeur de l'Entreprise chargée des travaux,
- Communauté de Communes « La Médullienne »,
- Service Départemental Incendie et Secours Gironde.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Listrac-Médoc,  
Le 11 octobre 2022

Le Maire,  
Auréli TEIXEIRA.







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024\*01

### Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : GREGOIRE Prénom : Christelle  
 Dénomination : SOCIETE COMELEC ( SERVICE PLANTATION) Représenté par :  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 2682 Bld François Xavier Fafeur  
 Code postal 11000 Localité : CARCASSONNE Pays : FRANCE  
 Téléphone 0688592696 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : plantation@groupe-comelec.com

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SOCIETE COMELEC ( SERVICE PLANTATION) Prénom : GREGOIRE Christelle  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 2682 Bld François Xavier Fafeur  
 Code postal 11000 Localité : CARCASSONNE Pays : FRANCE  
 Téléphone 0688592696 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : plantation@groupe-comelec.com

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
 Hors agglomération  En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Chemin de Cagelèbre,  
 Code postal 33480 Localité : Listrac-Médoc

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
 Description des travaux : Remplacement de 5 poteaux Orange en lieu et place qui se fera par du métal ou du composite couleur bois  
 Date prévue de début des travaux : 24/10/2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 24/10/2022  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Basculement de circulation sur chaussée opposée   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussée :  
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers

poids lourds

**Stationner**

véhicules légers

poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

Remplacement d'un poteau entre 30 min et 1 heure

.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

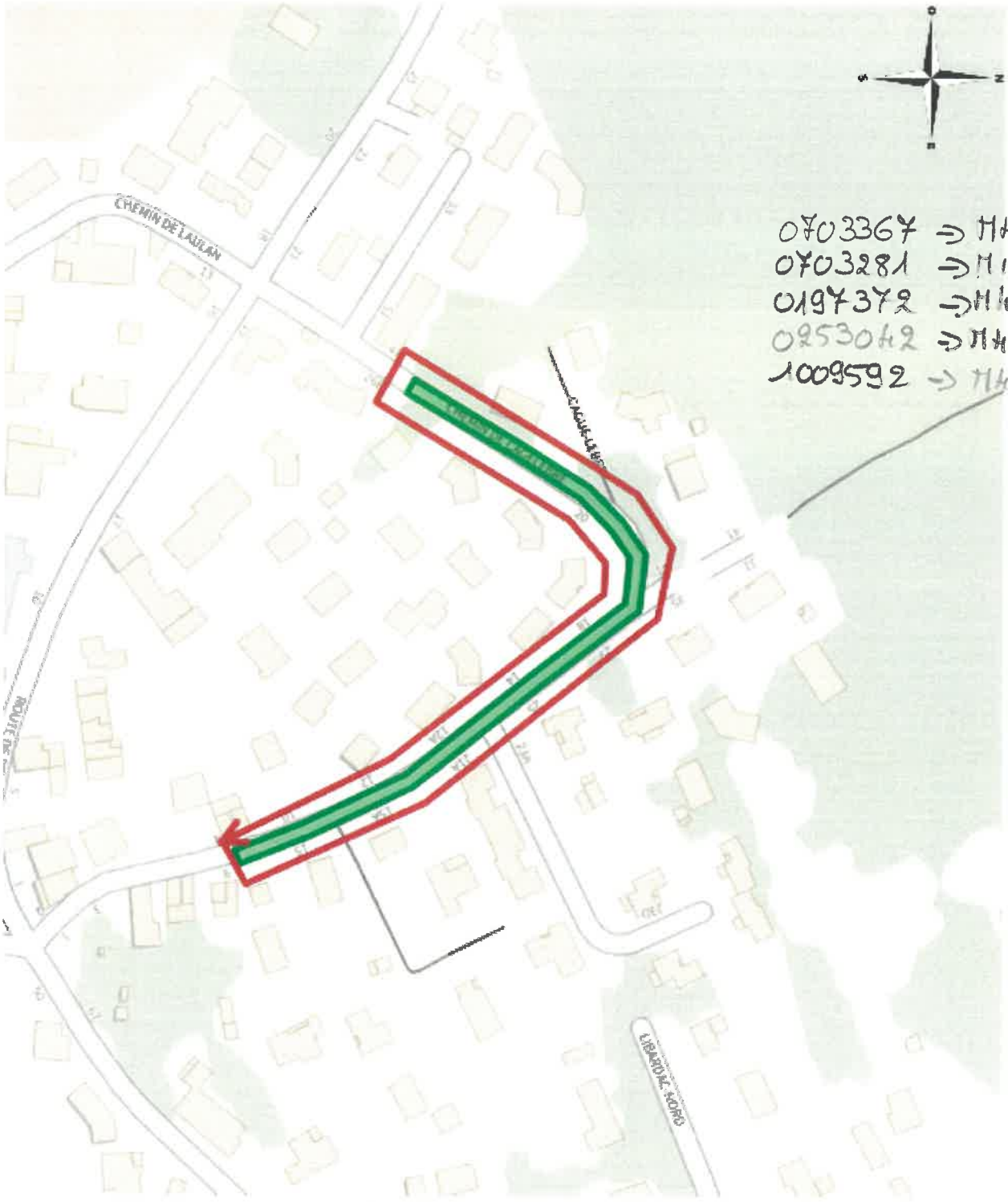
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Carcassonne

Le :05/10/2022

Nom : GREGOIRE ..... Prénom : Christelle ..... Qualité : .....



0703367 ⇒ 1148  
 0703281 ⇒ 1118  
 0197372 ⇒ 1118  
 0253042 ⇒ 1148  
 1009592 → 1148

Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimensi  
 on="2">-0.815842 45.074813 -0.815842 45.074813 -0.815663 45.075012 -0.815663 45.075012 -0.815519 45.  
 07511 -0.815519 45.07511 -0.815385 45.075175 -0.815381 45.075175 -0.815153 45.075159 -0.815148 45.07  
 5157 -0.814835 45.074872 -0.814415 45.074502 -0.814415 45.074502 -0.814209 45.074196 -0.814209 45.07  
 4196 -0.814107 45.074018 -0.814095 45.073997 -0.814154 45.07398 -0.814267 45.074178 -0.814469 45.074  
 478 -0.814885 45.074844 -0.814885 45.074844 -0.815183 45.075117 -0.815367 45.07513 -0.815479 45.0750  
 75 -0.815613 45.074984 -0.815788 45.074789 -0.816035 45.074498 -0.816051 45.074479 -0.816106 45.0745  
 02 -0.815842 45.074813</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

